



NATIONS UNIES

CONSEIL

DE SECURITE



Distr.
GENERALE

S/5050

5 janvier 1962

FRANCAIS

ORIGINAL : ANGLAIS

RAPPORT DU SECRETAIRE GENERAL AU PRESIDENT DU CONSEIL DE SECURITE AU SUJET
DES POUVOIRS DU REPRESENTANT SUPPLEANT DE LA REPUBLIQUE ARABE UNIE AU
CONSEIL DE SECURITE

Conformément à l'article 15 du règlement intérieur provisoire du Conseil de sécurité, le Secrétaire général a l'honneur de signaler qu'il a reçu du représentant permanent de la République arabe unie une lettre en date du 2 janvier 1962 l'informant que M. Mohamed Hassan El-Zayat était nommé représentant suppléant de la République arabe unie au Conseil de sécurité.

De l'avis du Secrétaire général, cette lettre constitue des pouvoirs provisoires suffisants.

62-00438

